

## 2019-06-03 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville lundi, le 3 juin deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents Mesdames les conseillères Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky, Hélène Campbell, Marianne Cardinal et le conseiller monsieur Jean Asnong.

Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.

Absence : le conseiller Stephan Duquette

Ouverture de l'assemblée à 19h34.

### 2019-172 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 3 JUIN 2019

Il est proposé par Hélène **Campbell**,

Appuyé par **Marianne Cardinal**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que l'ordre du jour du 3 juin 2019 soit adopté et que le point **Affaires nouvelles** reste ouvert.

#### ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 3 juin 2019
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019
6. Suivi du procès-verbal du 6 mai 2019
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi
8. ADMINISTRATION
  - a. Congrès FQM /26-27-28 sept 2019 à Québec
  - b. Location conteneur pour verre
  - c. OBVBM / renouvellement
  - d. OBVBM : Appui / projet Ruisseau Castor
  - e. Cession mandat architecte Sonia Martel
  - f. Adoption des frais exigibles pour reproduction de documents
  - g. Adoption : Déclaration d'accueil Brome Missisquoi
  - h. Demande de prêt d'emplacement et salle des Loisirs Association des camionneurs de Transport Chalut
9. VOIRIE/COURS D'EAU
  - a. Demande au MTQ / installation panneau Réduisez le BRRRUTT
  - b. Entretien tonte de gazon / courbe chez Desjardins
  - c. Demande de nettoyage de fossé / chemin du Moulin
10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT
11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - a. Paiement facture : sorties avril 2019
12. LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE
  - a. Demande utilisation local AFEAS
  - b. Mikinak/ organisateur
13. HYGIÈNE DU MILIEU

14. FINANCES ET IMMOBILISATION

- a. Contribution 2019 : Exposition agricole de Bedford
- b. Contribution 2019 : Fondation québécoise du cancer
- c. Contribution financière 2019 : Club PHBM
- d. Bourse JJB vers École secondaire Champagnat
- e. Remboursement achat arbres fruitiers

15. BÂTIMENT/HÔTEL DE VILLE

16. Correspondances
17. Rapport des inspecteurs/pour info aux membres du conseil
18. Approbation des salaires versés et à payer
19. Approbation des dépenses incompressibles/ mai 2019
20. Adoption des comptes/ mai 2019
21. Affaires nouvelles
22. Deuxième période de questions/30 minutes
23. Levée de la séance

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

---

DÉBUT : 19 h 40

M. Guy Langlois, président de l'association des citoyens en plaine inondable demande un appui reconnaissant que les cotes du gouvernement pour la plaine inondable sont erronées. Le sujet est à l'ordre du jour : Affaires nouvelles : \*Réduire la vitesse sur la rivière aux brochets

FIN : 20h15

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019**

Reporté à la séance du 8 juillet 2019

**SUIVI DU PROCÈS VERBAL du 6 MAI 2019**

Reporté à la séance du 8 juillet 2019

**SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI**

Visite du site de la plate-forme du compostage le samedi 8 juin  
Changement de nom à venir / CLSC La Pommeraie pour Brome Missisquoi

ADMINISTRATION

---

*Congrès FQM 26-27-28 sept 2019*

La plupart des membres du conseil n'iront pas, mais si certains le désirent, il sera encore temps de réserver.

*Location de conteneur pour le verre*

Sujet reporté

**Réso 2019-173 et 2019-174 pas utilisés**

**2019-175      RENOUELEMENT 2019-2020**

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Marianne Cardinale**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal nomme la conseillère Patricia Rachofsky représentante de la municipalité de Pike River le 20 juin 2019 lors de l'AGA de l'OBVBM et que la municipalité contribue à un montant de 100.00 \$ à l'organisme. La conseillère Hélène Campbell est nommée substitut.

**ADOPTÉ**

**2019-176      OBVBM / APPUI AU PROJET DU RUISSEAU CASTOR**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de l'Organisme de Bassin Versant de la baie Missisquoi d'un appui à leur projet pilote auprès du MELCC (ministère de l'Environnement et de lutte contre les changements climatiques);

Il est proposé par **Hélène Campbell**,  
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal donne son appui pour le projet pilote du bassin versant du ruisseau Castor auprès du comité de sélection du MELCC.

**ADOPTÉ**

**2019-177      CESSATION MANDAT ARCHITECTE SONIA MARTEL**

**CONSIDÉRANT** que le projet # 16-1374 de la construction du garage municipal est annulé en raison du coût trop élevé de construction;

**CONSIDÉRANT** que l'architecte Mme Sonia Martel demande l'annulation de son mandat envers la municipalité dans ledit dossier ;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal met fin au mandat avec l'architecte Mme Sonia Martel dans le projet # 16-1374.

**ADOPTÉ**

**2019-178      ADOPTION DES FRAIS EXIGIBLES POUR REPRODUCTIONS DE DOCUMENTS / GAZETTE OFFICIEL 30 MARS 2019, PARTIE 1, N° 13, AVIS JURIDIQUES**

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Hélène Campbell**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal fixe les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels tel que selon la gazette officielle du 30 mars 2019, Avis juridiques Partie 1 n° 13.

**ADOPTÉ**

2019-179 **ADOPTION DE LA CHARTE « DÉCLARATION D'ACCUEIL MRC BROME MISSISQUOI**

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,  
Appuyé par **Marianne Cardinal**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal adopte la charte \*Déclaration d'accueil de la MRC Brome Missisquoi tel que présenté :

Brome-Missisquoi est un milieu de vie accueillant et dynamique dans lequel s'épanouissent des gens de différentes nationalités et cultures. Les élus, les organismes, les employeurs et les résidents de la municipalité de Pike River de la MRC de Brome-Missisquoi reconnaissent que les personnes immigrantes font partie de son histoire et de son identité et qu'ils contribuent au développement de la communauté depuis des décennies. Les personnes immigrantes, peu importe leur origine et leur statut, sont des résidents qui participent activement au développement de la région et qui apportent une richesse culturelle et une expérience de vie unique. C'est pourquoi, en tant que membre de la collectivité, j'appuie les énoncés suivants :

**DANS LA MRC BROME MISSISQUOI**

- 1° Les opportunités d'emplois équitables et l'accès à des services inclusifs sont offerts à tous les résidents.
- 2° Les personnes immigrantes peuvent, et ce dès leur arrivée dans la MRC participer activement au développement socio-économique, culturel et social de leur collectivité, leur permettant ainsi d'atteindre leur plein potentiel et de s'épanouir.
- 3° Les relations interculturelles harmonieuses et la reconnaissance du rôle important que jouent les personnes immigrantes sur le plan culturel, social et économique sont valorisés.
- 4° Toutes les communautés offrent les conditions propices à l'établissement durable des personnes immigrantes, en leur permettant de s'adapter à leur nouvel environnement et ainsi mieux comprendre le fonctionnement de la société québécoise.
- 5° Les acteurs locaux jouent un rôle actif dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et agissent ensemble afin d'offrir différentes opportunités de rencontres et d'échanges interculturels qui permettent de développer une meilleure connaissance de l'autre et de créer un sentiment de confiance, de respect, de fierté et de solidarité entre tous les résidents.

**ADOPTÉ**

2019-180 **DEMANDE DE PRÊT D'EMPLACEMENT ET SALLE DES LOISIRS PAR L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DE TRANSPORT CHALUT**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de Monsieur Marc Dame, président de l'association des camionneurs du Transport Chalut 2000 Bedford;  
**CONSIDÉRANT QUE** présentement les frais de location pour la salle des Loisirs sont de 75 \$ pour la journée;  
**CONSIDÉRANT QUE** l'association des camionneurs aura accès au terrain des Loisirs, il sera chargé des frais supplémentaires de 50 \$;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Hélène Campbell**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal autorise l'Association des camionneurs du Transport Chalut 2000 Bedford pour la location de la salle des Loisirs ainsi que le terrain pour le samedi 10 août 2019 au prix de 125 \$.  
Une demande de permis de feu à ciel ouvert devra être rempli au bureau municipal avant la tenue de l'événement et le terrain devra être remis propre sans débris de feu.

**ADOPTÉ**

**2019-181 DEMANDE AU MTQ / INSTALLATION PANNEAU RÉDUISEZ LE BRRRRUIT / ROUTE 133- CHEMIN MORGAN**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de citoyens résidents le long de la route 133 Sud et près du chemin Morgan concernant l'utilisation de frein Jacob;  
**CONSIDÉRANT** qu'il y aura lieu d'installer un panneau indiquant Réduisez le BRRRRUIT;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Nathalie Dorais**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal demande au MTQ de voir à installer 2 panneaux indiquant *Réduisez le BRRRRUIT* sur la route 133 Sud en face du 1630 route 133 (côté Est) et avant le 1513 route 133 Sud (côté Ouest) et ceci avant le chemin Morgan pour sensibiliser les camionneurs de véhicule lourd empruntant ledit chemin amenant aux carrières. Plan joint à la résolution.

**ADOPTÉ**

**2019-182 TONTE DE GAZON / COURBE ROUTE 133 / ACCOTEMENT CHEZ DESJARDINS**

**CONSIDÉRANT** une demande auprès de M. Stephen Caron pour faire la tonte de gazon de l'accotement dans la courbe près de Desjardins Isolation;  
**CONSIDÉRANT** un frais supplémentaire de 275 \$ + taxes sur son contrat annuel;  
**CONSIDÉRANT** que cet ajout au contrat annuel ne dépassera pas le coût total du 2<sup>e</sup> soumissionnaire;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Nathalie Dorais**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal accorde la tonte de gazon de l'accotement près de Desjardins Isolation au coût de 275 \$.

**ADOPTÉ**

**2019-183 DEMANDE DE NETTOYAGE D'UN FOSSÉ / ERICK GASSER, LOT 4 452 784/ CHEMIN DU MOULIN (DISTANCE 350 M)**

**ATTENDU** une demande écrite et signée de M. Erick Gasser pour le nettoyage du fossé le long du lot 5 452 784(chemin du Moulin) sur une distance d'environ 350 m;  
**ATTENDU** que selon le règlement 07-1294, une demande doit être écrite et déposée au conseil par l'intéressé pour approbation des travaux et ceci par résolution;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,  
Appuyé par **Jean Asnong**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal autorise le nettoyage du fossé longeant le lot 5 452 784 (chemin du Moulin) sur une distance d'environ 350 m.  
La facture sera répartie selon le règlement numéro 07-1294 et applicable sur son compte de taxes 2019. Les travaux seront sous la surveillance de M. Gerry Simard coordonnateur des travaux publics

**ADOPTÉ**

## URBANISME ET AMÉNAGEMENT

---

Rien à signaler

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

---

**2019-184 PAIEMENT FACTURE / SORTIES DES POMPIERS AVRIL 2019  
SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES SAINT-ARMAND/PIKE  
RIVER**

**ATTENDU** la réception de la facture # CRF1900026 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du service de protection des incendies sur notre territoire;  
**ATTENDU** une facture au montant total de **304.22 \$** pour les sorties du **5,12 et 18 avril**2019;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Marianne Cardinal**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 1900026 au montant de **304.22 \$** à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection en incendie lors des sorties du 5, 12 et 18 avril 2019 sur notre territoire.

**ADOPTÉ**

## LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE

---

**2019-185 DEMANDE UTILISATION DU LOCAL DE L'AFEAS**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de Mme Perle St-Jean pour l'utilisation du local de L'AFEAS pour des ateliers de couture;  
**CONSIDÉRANT** la collaboration de l'AFEAS à cette activité;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Hélène Campbell**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal autorise l'activité d'initiation à la couture dans le local de l'AFEAS.

**ADOPTÉ**

## HYGIÈNE DU MILIEU

---

Rien à signaler

## FINANCES ET IMMOBILISATIONS

---

**2019-186 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2019 : EXPOSITION AGRICOLE DE  
BEDFORD**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de la Société d'agriculture de Missisquoi pour une contribution 2019 pour leur 196<sup>e</sup> Édition de l'Exposition agricole de Bedford;

**CONSIDÉRANT** qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2019;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Patricia Rachofsky**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 200 \$ pour l'année 2019 pour l'Exposition Agricole de Bedford.

**ADOPTÉ**

**2019-187 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2019 : FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de la Fondation québécoise du cancer pour une contribution 2019;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 100 \$ pour l'année 2019 auprès de la Fondation québécoise du cancer.

**ADOPTÉ**

**2019-188 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2019 : CLUB PERSONNES HANDICAPÉES DE BROME MISSISQUOI**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part du Club de personnes handicapées de Brome-Missisquoi pour une contribution 2019;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 100 \$ pour l'année 2019 auprès du Club de personnes handicapées de Brome-Missisquoi.

**ADOPTÉ**

**2019-189 BOURSE JJB VERSÉE À ÉCOLE SECONDAIRE CHAMPAGNAT**

**CONSIDÉRANT** que cette année, il n'y a pas de finissant à l'école Jean-Jacques Bertrand provenant de Pike River;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a finissant à l'école Marcellin-Champagnat qui réside à la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que le montant alloué de 100 \$ pour la bourse à JJB sera remis à l'élève finissant de Pike River;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal offre une bourse au montant de 100 \$ s'il a un élève finissant à l'école Marcellin-Champagnat.

**ADOPTÉ**

**2019-190    AUTORISATION DE REMBOURSEMENT / ACHAT ARBRES OU ARBUSTES**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a proposé à ses citoyens de faire l'achat d'arbustes ou d'arbres et qu'avec preuve d'achat (facture) un remboursement leur sera accordé de 25 \$ par propriété;

**CONSIDÉRANT** la réception de factures de :

- Clément Fortin, 517 rang St-Henri Sud/ 25 \$

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Hélène Campbell**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à émettre un chèque au propriétaire ci-haut listé.

**ADOPTÉ**

**BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE**

---

Rien à signaler

**CORRESPONDANCES**

---

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois de mai 2019.

**RAPPORTS DES INSPECTEURS**

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M. Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

**2019-191    ADOPTION DES SALAIRES VERSÉS MOIS DE MAI 2019**

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

**QUE** le conseil municipal autorise les salaires versés et à payer au montant de **5 674.75 \$** et ceci pour le mois de mai 2019 soit : 2 995.90 \$ salaire mensuel pour la direction générale et 2 678.85 \$ pour les employés.

**ADOPTÉ**

**2019-192    APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE MAI 2019**

Martin Bellefroid	979.21 \$
Nathalie Dorais	340.62 \$
Nathalie Dorais (iPad)	10.00 \$
Jean Asnong	351.26 \$
Jean Asnong (iPad)	10.00 \$
Patricia Rachofsky	340.62 \$
Patricia Rachofsky (I ad)	10.00 \$
Marianne Cardinal	340.62 \$
Marianne Cardinal	10.00 \$
Hélène Campbell	340.62 \$



Hélène Campbell (iPad)	10.00 \$
Stephan Duquette	340.62 \$
Stephan Duquette (iPad)	10.00 \$
Bell IPAD	5.75 \$
La Capitale (ass coll mai 2019)	705.53 \$
CARRA (avril 2019)	372.03 \$
Revenu Canada (DAS avril 2019)	718.64 \$
Revenu Québec (DAS avril 2019)	2 013.08 \$
Hydro-Qc (Luminaires) avril 2019	318.41 \$
Hydro-Qc (HV)	294.13 \$
Hydro-Qc (Loisirs)	28.82 \$
<b>TOTAL</b>	<b>7 549.96 \$</b>

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,  
Appuyé par **Nathalie Dorais**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que les dépenses incompressibles du mois de mai 2019 soient approuvées.

**ADOPTÉ**

**2019-193 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2019**

Sonia Côté (remb km ) mai	17.40 \$
Desjardins Sécurité Financière (RRS) mai 2019	454.18 \$
Concassage Pelletier	707.66 \$
Entreprises DÉNEXCO	3 311.29 \$
GESTIM (28-4 au 25-5- 2019)	1 428.96 \$
Legault Dubois	1 121.01 \$
MRC BM / 1 <sup>er</sup> vers QP	27 730.00 \$
Municipalité Saint-Armand (2 <sup>e</sup> vers) QP	19 875.90 \$
NOPAC (coll ord) mai 2019	1 567.69 \$
NOPAC (collecte recyclage) mai 2019	3 363.50 \$
NOPAC (coll mat org) mai 2019	2 379.98 \$
OMNIVIGIL	1 063.52 \$
Rona	27.13 \$
<b>TOTAL</b>	<b>63 048.22 \$</b>

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,  
Appuyé par **Marianne Cardinal**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que les comptes dus au mois de mai 2019 soient acceptés et payés.

**ADOPTÉ**

**AFFAIRES NOUVELLES**

---

**2019-194 DEMANDE D'APPUI À L'ASSOCIATION DES CITOYENS DE LA PLAINE INONDABLE**

**CONSIDÉRANT** une demande de l'association des citoyens de la plaine inondable;  
**CONSIDÉRANT** qu'il y a des riverains sur le territoire de la municipalité de Pike River touché par les inondations;  
**CONSIDÉRANT** que le niveau de la ligne des hautes eaux doit être pris sans inondation ni débordement;  
**CONSIDÉRANT** que le rapport Dupuis déposé en 2017 établit la ligne des hautes eaux en dessous de 97.03 pour le Lac Champlain;  
**CONSIDÉRANT** que ce niveau cause un grave préjudice à nos citoyens riverains à la rivière aux broquets et à l'ensemble de la plaine inondable;

**CONSIDÉRANT** que le Lac Champlain est en amont de la rivière aux brochets que celle-ci sillonne les citoyens et riverains de la municipalité de Pike River;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que le conseil municipal de la municipalité de Pike River demande aux deux paliers de gouvernement à reconnaître que la ligne des hautes eaux à 97.03 pieds est une valeur erronée et ainsi constater que les citoyens de Pike River sont lésés par ce mauvais paramètre.

**ADOPTÉ**

**2019-195    APPUI LETTRE DE M. YVES LÉVESQUE ET SA DÉMARCHE**

**CONSIDÉRANT** plusieurs correspondances de la part de M. Yves Lévesque, maire de la Ville de Bedford auprès du CIUSSS de l'Estrie-CHUS au sujet de l'amélioration du CHSLD de Bedford;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a une nécessité urgente de répondre à la demande des besoins de nos personnes âgées en perte d'autonomie qu'ils puissent rester auprès de leur famille dans un environnement habituel;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal appui les démarches de M. Yves Lévesque, maire de la Ville de Bedford et qu'il poursuive les communications auprès des représentants du CIUSSS de l'Estrie-CHUS pour l'amélioration du CHSLD de Bedford.

**ADOPTÉ**

**2019-196    PAS EN FAVEUR DU CHANGEMENT DE NOM CLSC LA POMMERAIE  
À CLSC BROME MISSISQUOI**

**CONSIDÉRANT** que le conseil des maires de la MRC Brome Missisquoi a adopté le 21 mai 2019 à leur séance ordinaire à la majorité des membres, le changement de nom du RSL (Réseau local de service) La Pommeraie à celui de RSL Brome Missisquoi;

**CONSIDÉRANT** que le conseil de Pike River est en désaccord à ce changement de nom;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Hélène Campbell**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal informe la direction du CIUSSS Estrie qu'il s'oppose au changement de nom, ce qui apportera des frais monétaires pour le changement de tous les documents administratifs, enseigne et tout autres équipements.

Que ses dépenses inutiles soient versées dans les soins de santé.

**ADOPTÉ**

**2019-197    RAPPEL AU MTQ / NETTOYAGE DU FOSSÉ LE LONG DE LA  
ROUTE 133 # 1513 AU 1683 (MORGAN AU MOTEL)**

**CONSIDÉRANT** que depuis 2011 des demandes de nettoyage de fossé le long de la route 133 Sud ont été demandées (référence résolutions 2011-151, 2017-391)

**CONSIDÉRANT** qu'en 2013 un rappel a été fait pour la demande de 2011;

**CONSIDÉRANT** le besoin de nettoyage est à nouveau nécessaire en raison de la pousse de végétation dans le fossé côté Est de route 133 Sud;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal souhaite une nouvelle fois une demande de nettoyage du fossé le long de la route 133, côté Est soit en face des numéros civiques 1513 au 1683.

**ADOPTÉ**

**2019-198 MTQ / ENTRETIEN DE LA CHAUSSÉE DE LA ROUTE 133**

**CONSIDÉRANT** que la route 133 Sud menant vers la frontière USA Vermont est sous la responsabilité du MTQ à savoir à son entretien;  
**CONSIDÉRANT** que cette route est achalandée par des milliers d'usagers par jour que ce soit des véhicules légers, véhicules lourds, motocyclettes;  
**CONSIDÉRANT** que depuis le printemps 2019 (mars) la chaussée s'est détériorée à plusieurs endroits par des affaiblissements de la couche d'asphalte;  
**CONSIDÉRANT** qu'il y a à plusieurs endroits des trous qui peuvent causer des dommages aux véhicules et même des risques de perte de contrôle par le manque d'entretien de la chaussée;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Marianne Cardinal**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal requiert du MTQ à faire dans les plus brefs délais les réparations multiples de la chaussée sur la route 133 traversant la municipalité de Pike River.

**ADOPTÉ**

**2019-199 MTQ / ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS / COUPE DES LEVÉES DE FOSSÉ ET LIGNAGE**

**CONSIDÉRANT** la pousse rapide des levées de fossé le long des accotements des routes 133 Sud/Nord ainsi que la route 202 Ouest (rang des Ducharme) sur le territoire de la municipalité de Pike River;  
**CONSIDÉRANT** que ceci incombe au MTQ à faire la coupe le plus rapidement possible pour que notre municipalité reflète un bel entretien de nos routes;

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,  
Appuyé par **Jean Asnong**  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal sollicite le MTQ à faire la coupe des levées de fossés le plus tôt possible le long des routes 133 Nord-Sud et 202 Ouest (rang des Ducharme).

**ADOPTÉ**

**2019-200 DEMANDE DE PRIX / COUPE DES LEVÉES DE FOSSÉ**

**CONSIDÉRANT** des travaux à prévoir pour la coupe de levées de fossé à certains endroits sur le territoire de la municipalité;  
**CONSIDÉRANT** une liste de fournisseurs établie par la directrice générale;

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Hélène Campbell**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal demande aux fournisseurs proposés par la directrice générale un prix pour 2 coupes pour les levées de fossé avec documents conformes pour l'exécution de ces travaux.

Prix demandé pour le 17 juin 2019, 12hres. Ouverture des propositions à 12h05.

Autorisation du fournisseur selon conformité des documents et par la suite par résolution lors de la séance du 8 juillet 2019. Pour une coupe avant le 30 juin 2019.

**ADOPTÉ**

**2019-201 DEMANDE DE PRIX POUR LE TRAÇAGE DE LIGNE /**

**CONSIDÉRANT** des travaux à prévoir pour le traçage des lignes sur les chemins municipaux;

**CONSIDÉRANT** une liste de fournisseurs établis par la directrice générale :

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Marianne Cardinal,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que le conseil municipal demande aux fournisseurs proposés par la directrice générale un prix au km pour le traçage de lignes (axiale/centrale) et un prix supplémentaire pour les lignes de rives, mais sur la moitié du territoire avec documents conformes pour l'exécution de ces travaux.

Prix demandé pour le 26 juin 2019, 12hres. Ouverture des propositions à 12h05.

Choix du fournisseur lors de la séance du 8 juillet 2019.

**ADOPTÉ**

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**

---

DÉBUT : 22h10

SUJETS :

- Zone inondable – Linges des hautes eaux
- Ruisseau Castor
- Remboursement arbres arbustes
- Chemin Archambault/ Digue Choquette

FIN : 22h27

**2019-202 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseiller présents :**

Que la séance du 3 juin 2019 soit levée à 22h17.

**ADOPTÉ**

*Martin Bellefroid*

---

Martin Bellefroid, maire

*Sonia Côté*

---

Sonia Côté, directrice générale  
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance du **3 juin deux mille dix-neuf** sont effectuées.

*Sonia Côté*

---

Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

*Martin Bellefroid*

---

Martin Bellefroid, maire